

Facture eau propriétaire / locataire décédé

Par CLERAC, le 04/10/2017 à 09:46

Bonjour,

mon locataire étant décédé, j'ai souscrit en mai 2017 un nouveau contrat d'abonnement pour l'eau.

Or je reçois une facture avec une "antériorité" de 300€ qui ne correspond pas à ma consommation depuis mai.

J'en déduis que la consommation de mon locataire décédé a été reportée sur mon nouveau contrat.

Précision : il avait lui-même un contrat pour l'abonnement et la consommation de l'eau.

D'après ce que je lis sur votre site, c'est au propriétaire de régler l'eau, mais dans le cas de 2 contrats distincts ?

Merci d'avance pour votre réponse